

## Analyse compte administratif

Le CA constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser), et de recettes de la collectivité.

Son analyse permet de vérifier la bonne exécution du budget d'où l'intérêt d'une présentation des écarts entre le réalisé et le budget. Il traite non du prévisionnel, mais du réel et permet la comparaison des évolutions des recettes et des dépenses par rapport à l'année précédente.

Les grands lignes :

- l'épargne brute de cet exercice atteint un sommet à 7 085 000 Euros et l'épargne nette donc après déduction du remboursement du capital des emprunts atteint 3 600 000 M€ pour 1,5 M€ en moyenne entre 2013 et 2016. Nous pourrions vous féliciter de ce record s'il avait été obtenu par de saines économies. Certes, soyons objectif, vous en faites des économies, mais nous constatons que cette forte hausse de l'épargne est financée en grande partie par les économies réalisées au travers la suppression de services publics (Savinière, crèche familiale, etc...) et par la hausse des impôts (taux de TF et baisse de l'abattement général pour la calcul de la TH qui a donc augmenté). C'est inacceptable! C'est d'autant plus inacceptable que vous avez trompé les Saviniens qui vous ont fait confiance en 2014. En effet, lors de la campagne électorale vous affichiez un projet où il était écrit: «alors même que l'État s'appête à se désengager financièrement, nous nous engageons à ne pas augmenter les taux d'imposition»!

- Pour 2017, le budget primitif prévoyait 4 M€ d'emprunts et finalement hors l'opération de cession d'un emprunt à risque vous n'empruntez que 3 M€ ce qui vous permet de stabiliser la dette à 32,8 M€ et de constater un désendettement de quelques 6 M€ depuis 2013. Certains expliquent que «la dette, sa hausse, serait les impôts de demain ». Certes, mais avec la réduction de la dette à marche forcée au travers le dégageement d'une forte épargne brute, ce sont les impôts d'aujourd'hui qui sont sollicités pour financer des investissements dont la durée de vie est en moyenne d'au moins quinze ans. L'emprunt en 2017 ne finance qu'un tiers des dépenses d'équipement. C'est comme si une famille pour devenir propriétaire apportait en apport personnel les 2/3 de la valeur de l'habitation recherchée. Ce n'est pas une bonne gestion car nous pourrions profiter de la faiblesse des taux d'intérêts!

En réponse à cette argumentation vous avez répondu lors du débat sur la reprise anticipée du résultat 2017 au budget 2018, je vous cite page 37 du PV de la séance du 08/02 que nous avons voté ce soir:» ajoute que diminuer le besoin de financement en augmentant l'emprunt reviendrait à endetter la Ville dans des proportions qui ne lui sont pas permises». Votre réponse est erronée, la ville peut s'endetter puisque son ratio épargne brute / encours de la dette n'est que de 4,6 années- là encore un record- alors que ce ratio est acceptable pour une valeur de 10/11 ans. Et par ailleurs, l'épargne brute est largement supérieure au montants de capital à rembourser.

- la comparaison du réalisé 2017, ce compte administratif au budget 2017 montre que ce budget était trop prudent:

- dépenses surévaluées, en particulier les frais de personnel y compris par rapport à la DM1 de fin d'exercice
- recettes sous évaluées, comme les droits de mutation

***Au final le résultat en fonctionnement de 5,5 M€ constaté pour cette année 2017 prouve bien que la Ville dispose de marges de manœuvre pour mener une autre politique avec plus de services au public, en particulier pour l'enfance, les scolaires et les jeunes et pour plus de solidarité.***